

---

## Service de Prévention

Judith Guérin, avocate  
aux activités de prévention

Aurélie Lompré, avocate  
aux activités de prévention

---

### Possédez-vous votre conseil d'administration personnel?

Le mois de septembre est effervescent. Tandis que les enfants retournent à l'école, de votre côté, vous êtes impatient de mettre en pratique toutes les astuces glanées dans les livres de développement personnel et professionnel lus sur la plage. Porteurs de belles promesses, ces livres ont su vous convaincre de l'importance d'apporter des changements personnels et professionnels pour augmenter votre productivité, améliorer votre équilibre entre le travail et la vie personnelle ou votre service à la clientèle.

Cependant, développer de nouvelles habitudes ou compétences est plus difficile qu'il n'y paraît, surtout sans support pour y parvenir. Dans un tel contexte, pourquoi ne pas vous doter d'un conseil d'administration personnel?

Le conseil d'administration personnel se distingue du mentorat plus traditionnel où un avocat rompu dans son domaine de pratique investit son temps et partage ses connaissances avec un collègue moins expérimenté. Il a également l'avantage d'être moins formel et d'exiger un investissement de temps moindre que le mentorat classique. De fait, à l'image d'un conseil d'administration d'une entreprise, cette structure de mentorat consiste à s'entourer d'individus aux compétences diversifiées vers lesquels vous pourrez vous tourner pour obtenir du support, des conseils et de la rétroaction.

La création d'un conseil d'administration personnel a toute sa pertinence puisqu'il est illusoire de penser qu'une seule personne puisse combler tous vos besoins en matière de développement professionnel. De fait, le principal avantage de ce type de mentorat est l'obtention d'un large éventail de perspectives et de commentaires que le professionnel mentoré peut recueillir.

Lors de l'élaboration de votre conseil d'administration personnel, deux compétences devront être mobilisées, à savoir : la connaissance de soi

et les habiletés relationnelles.<sup>1</sup> La connaissance de soi implique de connaître ses émotions, ses forces, ses faiblesses, ses besoins et leurs effets sur les autres. En outre, la personne est en mesure de faire évoluer ces derniers en fonction de ses priorités ou de changements dans l'environnement. Quant aux habiletés relationnelles, elles sous-entendent la création de relations authentiques et durables.

Partant de ce qui précède, voici les étapes menant à la création de votre conseil d'administration personnel :

1. **Procédez à votre auto-évaluation** : Évaluez vos forces, vos faiblesses, vos besoins en ce qui concerne votre développement de carrière, vos besoins psychologiques et vos objectifs à court, moyen et long terme. Dans le cadre de votre réflexion, rappelez-vous que le développement de qualités personnelles est aussi important que l'acquisition de compétences techniques afin de progresser dans votre carrière. Ensuite, estimez de manière réaliste le temps et les efforts que vous pourrez consacrer au développement de vos compétences ou à l'accomplissement de vos objectifs. Cette étape est cruciale pour déterminer le type de support dont vous aurez besoin et identifier les personnes qui pourront vous aider.
2. **Dressez la liste de vos mentors potentiels** : Dans l'élaboration de cette liste, choisissez des personnes en mesure d'apporter différentes contributions à votre développement de carrière. Ces personnes possèdent une expertise ou des qualités qui vous font défaut et que vous désirez acquérir. Également, vos mentors devraient être différents entre eux. En effet, s'entourer uniquement d'amis, de personnes qui vous ressemblent ou qui partagent votre point de vue est peu susceptible de vous faire évoluer.

Par ailleurs, faites preuve d'ouverture d'esprit dans votre recherche de mentors. Ils ne sont pas toujours ceux que vous imaginez. Rappelez-vous lorsque vous étiez jeune avocat, votre adjointe a probablement tenu un rôle important dans votre développement de carrière, cette dernière connaissant les formalités derrière la signification ou la notification des procédures ou encore la culture et les politiques du bureau.

Voici un exemple de conseil d'administration personnel créé par un avocat en droit des affaires : Son conseil d'administration est constitué d'un collègue fiscaliste qu'il peut consulter lorsqu'il a des questions sur les conséquences fiscales de certaines transactions. Il est également composé d'un collègue habile à gérer les clients à la personnalité difficile. D'ailleurs, l'avocat en droit des affaires l'a consulté dans le cadre d'un recours en oppression particulièrement acrimonieux. Enfin, ayant tendance à procrastiner, il sollicite régulièrement les astuces d'une

---

<sup>1</sup> Yan Shen, Richard D. Cotton et Kathy E. Kram, "Assembling Your Personal Board of Advisors", *MIT Sloan Management Review*, Career Management, Printemps 2015, p. 85.

collègue qui excelle dans l'art de l'organisation et de la gestion de son temps.

3. **Trouvez des façons de côtoyer les mentors identifiés** : À l'ère du travail hybride, il peut parfois être difficile de trouver des occasions de se rencontrer et d'échanger. Pour chacun des mentors identifiés, réfléchissez à la manière et aux occasions de discussion. Est-ce un dîner ou une rencontre Teams mensuellement? Pouvez-vous planifier de brefs appels téléphoniques ou discuter lors d'un événement organisé par le cabinet?
4. **Faites du mentorat un processus réciproque** : Pour chacun de vos mentors, pensez à une de vos forces qui pourrait leur être utile. Puis, proposez-leur de mettre à contribution votre expertise. Par exemple, si vous êtes doué en informatique, est-ce que vous pourriez faire bénéficier l'un d'eux de vos talents?

Dans cet article, nous avons exploré une nouvelle structure de mentorat, à savoir le conseil d'administration personnel. Les compétences et les bonnes pratiques à acquérir sont nombreuses pour les juristes.

L'élaboration d'un conseil d'administration personnel est une façon de se créer des opportunités d'apprentissage. En ce sens, il s'agit d'un outil puissant en prévention des poursuites en responsabilité professionnelle.

#### Références :

Yan Shen, Richard D. Cotton et Kathy E. Kram, "Assembling Your Personal Board of Advisors", *MIT Sloan Management Review*, Career Management, Printemps 2015, p. 81 : <https://www.researchgate.net/publication/282328476> Assembling your personal board of advisors.

Dorie Clark, "Your Career Needs Many Mentors, Not Just One", *Harvard Business Review*, Career Planning, 19 janvier 2017 : <https://hbr.org/2017/01/your-career-needs-many-mentors-not-just-one>.

Priscilla Claman, "Forget Mentors: Employ a Personal Board of Directors", *Harvard Business Review*, Managing Yourself, 20 octobre 2010 : <https://hbr.org/2010/10/forget-mentors-employ-a-person>.

Caroline Hermann, "The Importance of Mentorship : Finding Your Board of Directors", *Forté* : <https://business360.fortefoundation.org/the-importance-of-mentorship-finding-your-board-of-directors/>.